Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8270714
Centre d'intérêt: 270

Paquette, Nicole.

Classification socio-pédagogique des écoles primaires françaises de la C.E.C.M. / Nicole Paquette. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, Opération Renouveau, 1979.
18 p. ; 28 cm.

Cote Dewey: 370.19'09714/P219c Cote LC: LC/191.8/.C38

Descripteur(s): *Milieu défavorisé *Ecole primaire *Education spéciale *Classification *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Renouveau (Opération) *Crespo, Manuel *Forest, Claude *Conseil scolaire de l'île de Montréal (Québec)

Le rapport constitue une mise à jour du document ##Instrument pour le choix des écoles élémentaires dans le cadre de l'Opération Renouveau## (Crespo, 1977). Depuis l'étude de Crespo, il y a eu divers mouvements de clientèle suite à la fermeture d'écoles. De plus, l'étude de Crespo ne portait que sur les écoles désignées. Il devenait donc nécessaire de la mettre à jour et de l'élargir en y incluant l'ensemble des écoles primaires du secteur français de la C.E.C.M. On trouvera en première partie une description de la méthodologie suivie et, en deuxième partie, la classification des écoles primaires.

Les données de la classification proviennent de l'étude ##Profil socio-pédagogique des écoles françaises de la C.E.C.M.## dont Manuel Crespo est l'auteur. Il avait utilisé pour son étude des données du Conseil scolaire de l'île de Montréal et des données de Claude Forest (1975). Les variables de Crespo ont été transformées afin qu'une valeur supérieure indique une situation favorisée et qu'une valeur inférieure indique une situation défavorisée. L'unité d'analyse est l'école primaire du secteur français de la CECM; 141 écoles font partie de cette classification. La technique utilisée est celle de l'analyse factorielle. La méthode d'association des variables est celle de l'analyse de la composante principale avec itérations.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Notice(s) connexe(s): 8270703
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270714

Classification socio-pédagogique des écoles primaires françaises de la C.E.C.M.

Nicole Paquette

Opération Renouveau
Service de l'Adaptation
Commission des écoles catholiques
de Montréal
Novembre 1979

E D U Q 8270714

Ce rapport constitue une mise à jour du document Un instrument pour le choix des écoles élémentaires dans le cadre de l'Opération Renouveau (Crespo, 1977). Depuis l'étude de Crespo, nous avons assisté à divers mouvements de clientèle suite aux fermetures d'écoles. De plus, l'étude de Crespo ne portait que sur les écoles désignées. Il devenait donc nécessaire de la mettre à jour et de l'élargir en y incluant l'ensemble des écoles élémentaires du secteur français de la C.E.C.M. On trouvera en première partie, une description de la méthodologie suivie et, en deuxième partie, la classification des écoles élémentaires.

I Méthodologie

1. Source des données
2. Descritpion des variables
3. L'unité d'analyse
4. Techniques d'analyse
5. Construction de l'indice

II Classification

1. Distribution selon un ordre croissant
2. Distribution selon les régions

I Méthodologie

Dans cette partie, nous traiterons de la source des données, des variables de l'unité d'analyse, de la technique d'analyse utilisée et de la construction de l'indice.

1. Source des données

Les données de cette étude proviennent de l'étude Profil socio-pédagogique des écoles françaises de la C.E.C.M. (1)dont Manuel Crespo est l'auteur. Comme on le sait, Crespo avait utilisé pour son étude des données du Conseil scolaire de l'Île de Montréal et des données de Claude Forest (1975) (2).

Les variables de Crespo ont été transformées afin qu'une valeur supérieure indique une situation favorisée et qu'une valeur inférieure indique une situation défavorisée.

---

(1) CRESPO, Manuel Profil socio-pédagogique des écoles françaises de la C.E.C.M., Service de l'Adaptation, 1978

(2) DEPATIE, Raymond; LEFEBVRE, Yvon et PARENT, Claude Rapport sur les écoles défavorisées de l'Île de Montréal, Conseil scolaire de l'Île de Montréal, 1975

FOREST, Claude Handicaps socio-pédagogiques de la clientèle de la C.E.C.M., Volume II, Division des services spéciaux, 1975

2. Description des variables

Les variables ayant fait l'objet d'analyse sont ici présentées. Les lettres entre parenthèses identifient leur origine: (CI) pour le Conseil de l'Île et (F) pour Forest.

Variable	Origine	Description
A	(CI)	Pourcentage de familles ayant des enfants d'âge scolaire dont le revenu total est inférieur à $5,000.
B	(CI)	Pourcentage de familles ayant des enfants d'âge scolaire dont le revenu total est égal ou supérieur à $10,000.
C	(CI)	Pourcentage des pères de famille qui sont des professionnels, des administrateurs et des technologistes.
D	(CI)	Pourcentage des pères de famille qui sont des travailleurs manuels.
E	(CI)	Pourcentage des pères de famille qui ne travaillent pas.
F	(CI)	Pourcentage des mères de famille ayant 7 années ou moins de scolarité.
G	(CI)	Pourcentage des mères de famille ayant 12 années ou plus de scolarité.
H	(F)	Proportion de parents (père ou mère) ayant 5 ans ou moins de scolarité.
I	(F)	Mobilité géographique. Proportion d'élèves qui entre le 30 septembre 1973 et le 30 septembre 1974 se sont inscrits à l'école en provenance d'une autre école de la C.E.C.M.
J	(F)	Faible performance en français. Proportion d'élèves de 1ère à 6e année ayant obtenu pour l'année en cours le stanine 1, 2 ou 3 en français.
K	(F)	Faible performance en mathématiques. Proportion d'élèves de 1ère à 6e année ayant obtenu pour l'année en cours le stanine 1, 2 ou 3 en mathématiques.

L	(F)	Arriération pédagogique. Décalage entre le stanine obtenu au fonctionnement intellectuel et le stanine obtenu en français ou mathématiques ou entre ces deux matières sans égard au fonctionnement intellectuel pour les élèves de 1ère, 2e et 3e années n'ayant pas doublé plus d'une fois le degré où ils sont inscrits.
M	(F)	Déficience physique. Proportion d'élèves de 1ère à 6e année examinés par le médecin et dont l'état de santé général n'est pas considéré normal.
N	(F)	Déficience intellectuelle. Proportion d'élèves de maternelle et première année dont le stanine (ou stanine moyen) est inférieur à 3.
O	(CI)	Pourcentage d'enfants de 15 à 18 ans qui ne fréquentent plus l'école.
P	(F)	Absentéisme chronique. Proportion d'élèves de 2e à 6e année ayant accusé au moins 20 jours d'absence pour chacune des deux années scolaires (1971-72 et 1972-73)
Q	(CI)	Pourcentage de familles qui comptent 5 enfants ou plus.
R	(CI)	Pourcentage de familles qui sont monoparentales.
S	(F)	Foyers désunis. Proportion d'élèves dont les deux parents sont vivants mais dont un seul habite le domicile familial.
T	(CI)	Pourcentage de familles d'immigrants.

3. L'unité d'analyse

L'unité d'analyse est l'école élémentaire du secteur français de la C.E.C.M. En tout, 141 écoles font partie de cette classification. Nous avons pu retracer, grâce à la collaboration des autorités régionales, les divers mouvements de clientèle suite aux fermetures d'école et les corrections nécessaires ont été apportées (pondération des données).

4. Techniques d'analyse

La technique utilisée est celle de l'analyse factorielle. Cette technique permet de voir s'il existe des modèles de relation (étant une collection de coefficients de corrélation pour un ensemble de variables) de telle sorte que les données puissent être réorganisées en un nombre plus restreint de facteurs ou dimensions, considérés comme des variables sources expliquant les interrelations observées dans les données. L'analyse factorielle est l'expression d'une variable en tant qu'association linéaire de variables indépendantes.

La méthode utilisée est celle du "principal component analysis" qui est une méthode pour transformer un ensemble de variables en un nouvel ensemble de variables composées; c'est-à-dire un ensemble de composantes principales qui ne sont pas reliées l'une à l'autre, mais indépendantes (composantes orthogonales).

Il s'agit donc de connaître qu'elle serait la meilleure association linéaire de variables, meilleure dans le sens où cette combinaison particulière de variables expliquerait plus de variance dans les données que tout autre combinaison.

La méthode employée est donc celle de l'analyse de la composante principale avec itérations. On effectue aussi une rotation orthogonale (la corrélation entre les facteurs est déterminée à zéro) VARIMAX (qui maximise la variance des coefficients (au carré) de régression et de corrélation entre le facteur et la variable dans chacune des colonnes). De plus, le nombre de facteurs n'a pas été déterminé. Notons que cette méthode est celle qui a été utilisée lors des deux études précitées de Crespo.

Toutes les analyses ont été réalisées au Centre de calcul de l'Université de Montréal et grâce au langage informatique SPSS (Statistical Package for the Social Sciences).

5. Construction de l'Indice

L'analyse factorielle nous montre qu'il existe deux facteurs. Le premier, à caractère plutôt socio-pédagogique explique 86,8% de la variance. Le deuxième facteur, à caractère socio-économique, explique 13,2% de la variance. Le tableau 1 donne les résultats de l'analyse factorielle.

Tableau 1

Matrice factorielle après rotation
(Méthode VARIMAX)
(Poids factoriels)

Variables	Facteur 1	Facteur 2
A (Revenus de moins de $5,000)	.81195	.40802
B (Revenus de plus de $10,000)	.61999	.63545
C (Professionnels, adm, tech)	.27860	.85887
D (Travailleurs manuels)	.29380	.87752
E (Sans travail)	.58005	.63603
F (Mères avec 7 ans et moins de scolarité)	.47520	.79481
G (Mères avec 12 ans et plus de scolarité)	.23734	.88110
H (Scolarité des parents)	.77381	.50465
I (Mobilité géographique)	.46425	.51052
J (Faible performance en français)	.82133	.39556
K (Faible performance en maths)	.84846	.37825
L (Arriération pédagogique)	.59682	.02700
M (Déficience physique)	.38893	.39992
N (Déficience intellectuelle)	.70803	.46613
O (15-18 ans hors-école)	.50542	.66611
P (Absentéisme chronique)	.80391	.22616
Q (5 enfants ou plus)	.42992	.47777
R (Familles monoparentales)	.70435	.42825
S (Foyers désunis)	.71508	.03578
T (Familles d'immigrants)	.06220	.62437

Pour construire l'indice, seules les variables ayant un poids factoriel .60 ont été retenues. De plus, une variable n'était considérée que pour le facteur où elle avait obtenu le plus haut poids factoriel. Les variables retenues sont:

a) pour le premier facteur (socio-pédagogique)

A - H - J - K - L - N - P # R - S

b) pour le deuxième facteur (socio-économique)

B - C - D - E - F - G - O - T

Les variables I, M et Q sont éliminées.

Ensuite, on a multiplié les coefficients servant à prédire les facteurs (tableau 2) par les valeurs standardisées des variables (score $\mathbf{Z}$ dont la moyenne est 0 et l'écart-type, 1)

$$\mathbf{Z} = \frac{(X - \bar{X})}{\text{é.t.}}$$

où X représente la valeur de la variable à laquelle on soustrait la moyenne. Par la suite, on divise par l'écart-type.

Tableau 2

Coefficients servant à prédire

les facteurs

Variables	Facteur 1	Facteur 2
A (Revenus de moins de $5,000)	.30335	*
B (Revenus de plus de $10,000)	*	- .15353
C (Professionnels, adm, tech)	*	.12518
D (Travailleurs manuels)	*	.28274
E (Sans travail)	*	.16916
F (Mères avec 7 ans et moins de scolarité)	*	.24062
G (Mères avec 12 ans et plus de scolarité)	*	.42473
H (Scolarité des parents)	.12322	*
J (Faible performance en français)	.19018	*
K (Faible performance en maths)	.34959	*
L (Arriération pédagogique)	.04041	*
N (Déficience intellectuelle)	.04847	*
O (15-18 ans hors-école)	*	.08546
P (Absentéisme chronique)	.14795	*
R (Familles monoparentales)	.07083	*
S (Foyers désunis)	.01223	*
T (Familles d'immigrants)	*	- .07101

* Coefficients exclus

Les nouvelles valeurs obtenues ont été additionnées pour chacun des facteurs.

Ex: Facteur 1 = (.30335 X A standardisée)+ ...(.01223 X S standardisée)

Ensuite, la somme des valeurs du facteur 1 a été multipliée par 8.68 (parce que ce facteur explique 86,8% de la variance) et la somme du facteur 2, par 1.32. Ces deux résultats ont été additionnés ensemble et le tout a été standardisé.

A ce score, s'est ajoutée la cote Richesse/Pauvreté qui est le rapport de la variable B (Richesse) sur la variable A (Pauvreté). Cette cote standardisée et ajoutée au score nous donne l'Indice.

Pour l'Indice, le score a été multiplié par .45 et additionné à la cote multipliée par .55.

Pour éviter d'avoir des valeurs négatives, on a ajouté le double du minimum de la distribution et la valeur ainsi obtenue a été multipliée par 10.

Notons qu'une valeur inférieure décrit une situation défavorisée et qu'une valeur supérieure décrit une situation favorisée.

II Classification

La distribution de l'Indice (score x .45) + (cote x .55) a les caractéristiques suivantes:

Moyenne: 38.76
Ecart-type: 9.69
Minimum: 19.38
Maximum: 61.83

Un graphique illustrant la distribution fait suite à la présentation de celle-ci.

Distribution de l'indice C selon un ordre croissant

Code	Ecole	Région	Rang	Indice
68	St-Jacques	O	1	19.38
109	Lartigue	O	2	20.24
219	St-Jean-Baptiste	O	2	20.24
638	Petite Bourgogne	O	3	20.33
98	Ste-Brigide	O	4	20.54
619	St-Enfant-Jésus	O	5	22.21
286	Champlain	O	6	22.70
54	Garneau	O	7	22.80
112	Marguerite-Bourgeoys	O	7	22.80
639	Victor-Rousselot	O	8	23.98
212	Jean-Jacques-Olier	O	9	24.11
620	St-Louis	O	10	24.42
630	Charles-Lemoyne	O	11	24.51
636	Lambert-Closse	O	12	24.84
115	St-Anselme	O	13	25.94
208	Louis-Hippolyte-Lafontaine	O	14	27.34
621	Laurier	O	15	27.35
57	Jeanne LeBer	O	16	27.44
120	St-Eusèbe	O	17	27.46
322	Marie-Anne	C	18	28.37
101	Adélard-Langevin	E	19	28.96
103	Baril	E	20	29.00
8	Jacques-Viger	O	21	29.06
29	Ludger-Duvernay	O	22	29.19
21	St-Zotique	O	23	29.50
166	Ste-Jeanne-d'Arc	E	24	29.60
249	St-Robert-Bellarmin	C	25	29.71
153	St-Mathias-Apôtre	E	26	29.93
222	St-Pierre-Claver	C	27	30.44
216	St-Etienne	C	28	30.91
11	Charlevoix	O	29	30.99
170	St-Nom-de-Jésus	E	30	31.71
252	La Mennais	C	31	31.91
271	Ste-Gemma-Galgani	C	32	32.07
213	Paul Bruchési	C	33	32.12
205	Sts-Anges	C	33	32.12
221	St-Louis-de-Gonzague	C	34	32.23
313	Notre-Dame de la Défense	C	35	32.79
110	Notre-Dame de l'Assomption	E	36	33.00
218	St-François-Xavier	C	37	33.06
264	St-Ambroise	C	38	33.17
319	Ste-Cécile	C	39	33.50
278	Notre-Dame de la Paix	N	40	33.60
399	St-Arsène	C	41	34.16
164	St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	E	42	34.26
398	St-Grégoire-le-Grand	C	43	34.32

Code	Ecole	Région	Rang	Indice
204	Lanaudière	C	44	34.49
207	Le Plateau	C	45	34.64
824	Notre-Dame-de-Fatima annexe	N	46	34.68
301	Barthélémy-Vimont et annexe	C	47	34.88
367	St-Gabriel-Lalemant	C	48	34.94
241	Bienville	N	49	35.16
280	St-Jean-de-la-Lande et annexe	C	50	35.31
243	St-Noel-Chabanel	N	51	35.39
160	St-Clément et annexe	E	52	35.46
90	Marie-de-l'Incarnation	O	53	35.76
276	Claude-Champagne	C	54	36.39
273	St-Jean-de- Brébeuf	C	54	36.39
259	Madeleine-de-Verchères	C	55	36.76
272	St-Jean-Berchmans	C	55	36.76
359	Marie-Favery	C	56	36.88
150	Ste-Jeanne-d'Arc annexe	E	56	36.88
266	Ste-Bernadette-Soubirous	C	57	37.16
362	St-Barthélémy	C	58	37.55
25	St. Pascal Baylon	O	59	37.74
119	St-Emile	E	60	37.98
181	St-Albert-le-Grand	C	61	38.27
oyenne				
254	Ste-Bibiane	C	62	39.14
601	Louis-Dupire	E	63	39.41
346	Montcalm	N	64	39.49
190	Ste-Lucie	N	64	39.49
269	St-François-Solano	C	65	39.54
363	St-Bernardin	C	66	40.03
397	St-Damase	C	67	40.27
260	Marie-Rollet	E	68	40.47
274	St-Jean-Vianney	E	68	40.47
394	St-Rémi	N	69	41.13
393	St-Mathieu	C	70	41.14
192	Marie-Rivier	N	71	41.27
50	Dollard-des-Ormeaux	O	72	41.29
14	Notre-Dame du Perpétuel Secours	O	72	41.29
308	Hélène-Boullé	C	73	41.52
20	Coeur-Immaculé-de-Marie	O	74	41.98
189	St-Donat	E	75	42.42
275	St-Marc	C	76	42.49
139	Jules-Verne	N	77	42.69
155	François-Laflèche	E	78	42.94
158	Notre-Dame-des-Victoires	E	78	42.94
381	St-Vincent-Marie-Strambi	N	79	43.10
369	Ste-Gertrude	N	79	43.10
298	St-Camille-de-Lellis	N	80	43.92
238	Jean-Nicolet	N	81	44.07
177	Ste-Louise-de-Marillac	E	82	44.27
13	Notre-Dame-des-Neiges	O	83	44.32
375	Sts-Martyrs-Canadiens	N	83	44.32
321	St-Gérard	C	84	44.34
347	René-Guénette	N	85	44.42
16	St-Antonin	O	86	44.82
174	St-Victor	E	87	44.92

Code	Ecole	Région	Rang	Indice
220	St-Jean-de-Matha	O	88	45.20
156	Le Caron	E	89	45.39
356	Nicolas-Viel	N	90	45.58
341	St-Antoine-Marie-Claret	N	90	45.58
302	Christ-Roi	N	91	45.60
184	St-Justin	E	92	45.69
163	Guybourg	E	93	45.76
355	Ste-Marthe et annexe	N	94	45.97
154	La Vérendrye	E	95	46.16
282	Fernand-Gauthier	N	96	46.25
176	Philippe-Labarre	E	97	46.28
296	St-Isaac-Jogues	N	98	46.56
133	Adélard-Desrosiers	N	99	46.92
151	Boucher-de-la-Bruère et annexe	E	100	46.96
618	St-François-d'Assise	E	100	46.96
268	Notre-Dame-de-Fatima	N	101	47.17
10	Notre-Dame-de-Grâce	O	102	47.64
132	Le Carignan	N	103	48.30
1 6t.				
379	St-Paul-de-la-Croix	N	104	48.84
196	Louis-Colin	N	105	48.89
170	Ste-Catherine-de-Sienne	O	106	49.66
352	La Visitation	N	107	50.63
348	St-Simon-Apôtre	N	108	51.45
330	Ste-Colette	N	108	51.45
246	Alphonse-Desjardins	E	109	51.79
339	St-Benoît	N	110	52.29
822	Ste-Odile annexe	N	111	52.67
316	St-André-Apôtre	N	112	52.85
297	Frédéric-Ozanam	N	113	53.08
197	Louis-Pasteur	N	114	54.80
263	Notre-Dame-du-Foyer	E	115	54.95
2 6t.				
307	François-de-Laval	N	116	58.97
324	Ste-Odile	N	117	59.39
43	St-Léon	O	118	59.71
637	Guillaume-Couture	E	119	61.23
148	St-Fabien	E	119	61.23
186	Marie-Reine-des-Coeurs	E	120	61.83

2. Distribution selon les régions

La présentation de l'Indice se fait selon les régions et par ordre alphabétique des écoles. On peut voir également le rang occupé par l'école au niveau de la C.E.C.M.

Région Ouest

Code	Ecole	Indice
286	Champlain	22.70
630	Charles-Lemoyne	24.51
11	Charlevoix	30.99
20	Coeur-Immaculée-de-Marie	41.98
50	Dollard-des-Ormeaux	41.29
54	Garneau	22.80
8	Jacques-Viger	29.06
212	Jean-Jacques-Olier	24.11
57	Jeanne LeBer	27.44
636	Lambert-Closse	24.84
109	Lartigue	20.24
621	Laurier	27.35
208	Louis-Hippolyte-Lafontaine	27.34
29	Ludger-Duvernay	29.19
112	Marguerite-Bourgeoys	22.80
90	Marie-de-l'Incarnation	35.76
10	Notre-Dame-de-Grâce	47.64
13	Notre-Dame-des-Neiges	44.32
14	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	41.29
638	Petite Bourgogne	20.33
115	St-Anselme	25.94
16	St-Antonin	44.82
619	St-Enfant-Jésus	22.21
120	St-Eusèbe	27.46
68	St-Jacques	19.38
219	St-Jean-Baptiste	20.24
220	St-Jean-de-Matha	45.20
43	St-Léon	59.71
620	St-Louis	24.42
25	St-Pascal-Baylon	37.74
21	St-Zotique	29.50
98	Ste-Brigide	20.54
170	Ste-Catherine-de-Sienne	49.66
639	Victor-Rousselot	23.98

Région Est

Code	Ecole	Indice
101	Adélard-Langevin	28.96
246	Alphonse-Desjardins	51.79
103	Baril	29.00
151	Boucher-de-la-Bruère et annexe	46.96
155	François-Laflèche	42.94
637	Guillaume-Couture	61.23
163	Guybourg	45.76
154	La Vérendrye	46.16
156	Le Caron	45.39
601	Louis-Dupire	39.41
186	Marie-Reine-des-Coeurs	61.83
260	Marie-Rollet	40.47
110	Notre-Dame-de-l'Assomption	33.00
158	Notre-Dame-des-Victoires	42.94
263	Notre-Dame-du-Foyer	54.95
176	Philippe-Labarre	46.28
160	St-Clément et annexe	35.46
189	St-Donat	42.42
119	St-Emile	37.98
148	St-Fabien	61.23
618	St-François-d'Assise	46.96
164	St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	34.26
274	St-Jean-Vianney	40.47
184	St-Justin	45.69
153	St-Mathias-Apôtre	29.93
170	St-Nom-de-Jésus	31.71
174	St-Victor	44.92
166	Ste-Jeanne-d'Arc	29.60
150	Ste-Jeanne-d'Arc annexe	36.88
177	Ste-Louise-de-Marillac	44.27

Région Centre

Code	Ecole	Indice
301	Barthélémy-Vimont et annexe	34.88
276	Claude-Champagne	36.39
308	Hélène-Boullé	41.52
252	La Mennais	31.91
204	Lanaudière	34.49
207	Le Plateau	34.64
259	Madeleine-de-Verchères	36.76
322	Marie-Anne	28.37
359	Marie-Favery	36.88
313	Notre-Dame-de-la-Défense	32.79
213	Paul Bruchési	32.12
181	St-Albert-le-Grand	38.27
264	St-Ambroise	33.17
399	St-Arsène	34.16
362	St-Barthélémy	37.55
363	St-Bernardin	40.03
397	St-Damase	40.27
216	St-Etienne	30.91
269	St-François-Solano	39.54
218	St-François-Xavier	33.06
367	St-Gabriel-Lalemant	34.94
321	St-Gérard	44.34
398	St-Grégoire-le-Grand	34.32
272	St-Jean-Berchmans	36.76
273	St-Jean-de-Brébeuf	36.39
280	St-Jean-de-la-Lande et annexe	35.31
221	St-Louis-de-Gonzague	32.23
275	St-Marc	42.49
393	St-Mathieu	41.14
222	St-Pierre-Claver	30.44
249	St-Robert-Bellarmin	29.71
266	St-Bernadette-Soubirous	37.16
254	Ste-Bibiane	39.14
319	Ste-Cécile	33.50
271	Ste-Gemma-Galgani	32.07
205	Sts-Anges	32.12

Région Nord

Code	Ecole	Indice
133	Adélard-Desrosiers	46.92
241	Bienville	35.16
302	Christ-Roi	45.60
282	Fernand-Gauthier	46.25
307	François-de-Laval	58.97
297	Frédéric-Ozanam	53.08
238	Jean-Nicolet	44.07
139	Jules-Verne	42.69
352	La Visitation	50.63
132	Le Carignan	48.30
196	Louis-Colin	48.89
197	Louis-Pasteur	54.80
192	Marie-Rivier	41.27
346	Montcalm	39.49
356	Nicolas-Viel	45.58
268	Notre-Dame-de-Fatima	47.17
824	Notre-Dame-de-Fatima annexe	34.68
278	Notre-Dame-de-la-Paix	33.60
347	René-Guénette	44.42
316	St-André-Apôtre	52.85
341	St-Antoine-Marie-Claret	45.58
339	St-Benoît	52.29
298	St-Camille-de-Lellis	43.92
296	St-Isaac-Jogues	46.56
243	St-Noel-Chabanel	35.39
379	St-Paul-de-la-Croix	48.84
394	St-Rémi	41.13
348	St-Simon-Apôtre	51.45
381	St-Vincent-Marie-Strambi	43.10
330	Ste-Colette	51.45
369	Ste-Gertrude	43.10
190	Ste-Lucie	39.49
355	Ste-Marthe et annexe	45.97
324	St-Odile	59.39
822	St-Odile annexe	52.67
375	Sts-Martyrs-Canadiens	44.32

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 Nombre d'écoles

15
16
17
18
19 . St-Jacques
20 . Lartigue . P.-Bourgogne, St-J.-Bapt., Ste-Brigide
21
22 . Champlain, Garneau, Marg. Bourg., St-Enfant-Jésus
23 . Victor-Rousselot
24 . Ch.-Lemoyne, J.J. Olier, Lambert-Closse, St-Louis
25 . St-Anselme
26
27 . Jeanne LeBer, Laurier, L.H. Lafontaine, St-Eusèbe
28 . Ad.-Langevin, Marie-Anne
29 . J.-Viger, L.-Duvernay, St-Zotique, Baril, St-Mathias-Ap., Ste-Jeanne-d'Arc, St-Rob.-Bellarmin
30 . Charlevoix, St-Etienne, St-P.-Claver
31 . St-Nom-de-Jésus, La Mennais
32 . N.D. de la Défense, Paul Bruchési, St-L. de Gonzague, Ste-G.-Galgani, Sts-Anges
33 . N.D. de l'Assomption, St-Ambroise, St-Fr.-Xavier, Ste-Cécile, N.D. DE LA PAIX
34 . St-Jean-B. de la Salle, B.-Vimont et Ann., Lanaudière, Le Plateau, St-At., St-Gab.L., St-Chf. Leg., N.D. DE F. Au
35 . M. de l'Inc., St-Clément et Ann., St-J. de la Lande et Ann., BIENVILLE, ST-NOEL-CHABANEL
36 . Ste-Jeanne-d'Arc Ann., Cl.-Champ., Mad. Verch., M.-Favery, St-Jean-Ber., St-JEAN DE-Brébeuf
37 . St-Pascal-Baylon, St-Emile, St-Barthélémy, Ste-Bernadette-Soubirous
38 . St-Albert-Le-Grand
39 . L.-Dupire, St-Fr.-Solano, Ste-Bibiane, MONTCALM, STE-LUCIE
40 . M.-Rollet, St-Jean-Vianney, St-Bernardin, St-Damase
41 . Coeur Imm. de Marie, D. des Ormeaux, N.D. du Perp. Sec., M.Bruillé, St-Mathias, M.-RIVIER, ST-REMI

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 Nombre d'écoles

42 . Fr. Laflèche, N.D. des Victoires, St-Donat, St-Marc, JULES-VERNE
43 ST-CAMILLE DE LELLIS, ST-VINCENT M.S., STE-GERTRUDE
44 N.D. des Neiges, St-Antonin, St-Victor, Ste-Louise de M., St-Gérard, JEAN-NICOLET, R.-GUENETTE, STS-MAR.-CAN.
45 . St-Jean-de-Matha, Guybourg, Le Caron, St-Justin, CHRIST-ROI, H.-VIEL, ST-ANTOINE M.C., STE-MARTHE ET ANN.
46 . Boucher de la Bruère et ann., La Vérendrye, P. Labarre, St-Fr.-d'Assise, A.-DESROSIERS, F.-GAUTHIER, ST-IS. JOGUES
47 . N.D. de Grâce, N.D. DE FATIMA
48 . LE CARIGNAN, LOUIS-COLIN, ST-PAUL DE LA CROIX
49 . Ste-Catherine de Sienne
50 . LA VISITATION
51 . Alphonse-Desjardins, ST-SIMON APOTRE, STE-COLETTE
52 . ST-ANDRE-APOTRE, ST-BENOIT, STE-ODILE ANN.
53 . FREDERIC-OZANAM
54 . Notre-Dame du Foyer, LOUIS PASTEUR
55
56
57
58 . FRANCOIS DE LAVAL
59 . St-Léon, STE-ODILE
60
61 . Guillaume-Couture, Marie-Reine des Coeurs, St-Fabien
62
63
64 Graphique de la distribution de l'Indice
65

Région: Ouest
Est
Centre
NORD